



Bulletin d'Information du Secteur MUTUALITÉ

**NÉGOCIATION DE LA MODERNISATION
DE LA CCN MUTUALITÉ:
OÙ EN SOMMES NOUS?**



SANS ENGAGEMENTS FINANCIERS, PAS DE VRAIE NÉGOCIATION !

Depuis des mois, les organisations syndicales travaillent sur l'évolution de la classification afin de mieux reconnaître les métiers, les compétences et les réalités du travail au sein des entreprises du secteur.

Le 23 juin 2026, lors de la CPPNI, les organisations syndicales ont décidé de tirer le frein d'urgence.

Après plus de 18 mois de travaux sur le sujet et de nombreuses alertes, un constat s'impose:

**LES EMPLOYEURS SONT INCAPABLES DE DONNER DE LA VISIBILITÉ
SUR LES MOYENS FINANCIERS QU'ILS SONT PRÊTS À CONSACRER À
CETTE MODERNISATION.**

**DES MOIS DE TRAVAIL MAIS TOUJOURS PAS DE VRAIES
NÉGOCIATIONS !!!**

Malgré ces travaux, les **réelles négociations** concernant la rémunération peinent à commencer faute d'enveloppe budgétaire connue.

Pire, les organisations syndicales n'ont aucune visibilité sur les simulations d'analyses d'impacts que la chambre patronale a commencé à effectuer au sein des différentes entreprises.

“ La CFDT avait pourtant alerté dès le début de la négociation sur la nécessité de connaître les volontés politiques d'investissements financiers des entreprises de ce secteur concernant cette négociation et la nécessité d'effectuer les travaux de classification parallèlement à ceux sur la rémunération. ”

Bulletin d'Information du Secteur **MUTUALITÉ**



Force est de constater que l'alerte n'a pas été entendue. Les résultats pourtant sont là: une grille de classification qui démontre des incohérences de cotations dû à des sous-cotations de certains emplois repères par les employeurs; une incohérence avec la mise en concordance d'une nouvelle grille de rémunération et une mise en évidence de la sous-rémunération de nombreux emplois au sein du secteur.

Face à ces constats, l'ensemble des OS a adopté une position commune:

- **Plus de négociations à l'aveugle**
- **Des engagements concrets avant de poursuivre les discussions**



Cette position a conduit à l'annulation des groupes de travail prévus début juillet

Cette annulation précède la tenue du conseil d'administration de l'ANEM ayant élu une nouvelle présidente. Nous ne pouvons qu'espérer que le communiqué de presse effectué par l'ANEM, à défaut d'être envoyé aux organisations syndicales du secteur, sont un début de prise d'engagement et non pas encore un simple affichage auprès du public. Pour la CFDT, aucun accord solide et durable ne pourra être construit sans investissement financier réel.

“RECONNAÎTRE LES MÉTIERS, C'EST AUSSI RECONNAÎTRE LEUR VALEUR

LA CFDT GARDERA CETTE POSITION POUR LES SALARIÉS DE LA MUTUALITÉ”